

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
8 septembre 2020**

Séance ordinaire du 8 septembre 2020

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue à la salle du Conseil le mardi 8 septembre 2020 à 20 h, à laquelle sont présents :

Messieurs les conseillers Claude Vasseur, Jean-Philippe Cuénoud, Clément Brisson, Mario Daigneault et Luc Daigneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Gaétan Coutu, maire suppléant.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

Moment de réflexion

À 20 h, un moment de réflexion est tenu.

2020-09-416

Ordre du jour

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de l'ordre du jour;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'adopter l'ordre du jour, le point « Affaires diverses » demeure ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-09-417

Procès-verbal d'août 2020

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du procès-verbal de la séance tenue en août 2020;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 août 2020, tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-09-418

Comptes

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de la liste des comptes à payer au 8 septembre 2020;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'autoriser le paiement des comptes à payer pour un montant total de 116 096,06 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Avis de motion

Règlement 2020-359-1 amendant le règlement de construction

Monsieur le conseiller Luc Daigneault donne avis de motion qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 2020-359-1 amendant le règlement de construction 2006-359.

Le projet de règlement 2020-359-1 est présenté.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
8 septembre 2020**

2020-09-419 **Règlement 2020-359-1 amendant le règlement de construction 2006-359 :
adoption du premier projet**

Considérant que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a adopté le règlement 2006-359 relatif à la construction;

Considérant que la Municipalité a le pouvoir, en vertu de la loi, de modifier son règlement relatif à la construction;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'adopter le premier projet de règlement 2020-359-1 amendant le règlement 2006-359 relatif à la construction.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Règlement 2020-359-1 : consultation écrite

Étant donné l'état d'urgence sanitaire en vigueur en lien avec la COVID-19, l'assemblée publique de consultation sera accompagnée d'une consultation écrite conformément aux directives du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation concernant le règlement 2020-359-1 amendant le règlement de construction 2006-359 relatif à la construction.

2020-09-420 **Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des
personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens :
désignation**

Considérant les dispositions de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens*;

Considérant les dispositions du *Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens*, lequel est entré en vigueur le 3 mars 2020;

Considérant que Monsieur Samuel Nadeau n'est plus à l'emploi de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- de désigner Monsieur Gilles Desjardins, inspecteur municipal, en remplacement de Monsieur Samuel Nadeau, pour mettre en application le *Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens*;
- d'autoriser Monsieur Gilles Desjardins à effectuer les inspections, les saisies et la délivrance des constats d'infraction, le tout, conformément audit Règlement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-09-421 **MRC du Haut-Richelieu – règlement 389 relatif aux services municipaux
d'enlèvement et d'élimination des matières résiduelles : fonctionnaire
désigné**

Considérant que la Municipalité désire procéder à une nouvelle désignation pour l'application du règlement 389 de la MRC du Haut-Richelieu relatif aux services municipaux d'enlèvement et d'élimination des matières résiduelles;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
8 septembre 2020**

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- de désigner Monsieur Gilles Desjardins, inspecteur municipal, pour l'application du règlement 389 de la MRC du Haut-Richelieu relatif aux services municipaux d'enlèvement et d'élimination des matières résiduelles sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville, et ce, en remplacement de Monsieur Samuel Nadeau.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Première période de questions

Il n'y a aucune question de la part des personnes présentes dans la salle.

Liste de la correspondance

Les membres du Conseil ont reçu copie de la liste de la correspondance en date du 8 septembre 2020.

2020-09-422

La Fédération de l'UPA de la Montérégie : demande d'appui au projet « Protection des bandes riveraines agricoles de la Montérégie »

Considérant le courriel daté du 14 août 2020 de la Fédération de l'UPA de la Montérégie sollicitant l'appui de la Municipalité pour la réalisation du projet « Protection des bandes riveraines agricoles de la Montérégie : Phase 2 »;

Considérant que l'UPA souhaite déposer une demande de financement au volet 1 du Soutien au rayonnement des régions du fonds régions et ruralité pour la Montérégie pour la réalisation dudit projet;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'appuyer la demande de la Fédération de l'UPA de la Montérégie dans le cadre du programme « Protection des bandes riveraines agricoles de la Montérégie : Phase 2 ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-09-423

École Notre-Dame-du-Sourire : traverse des écoliers

Considérant la lettre datée du 26 février 2020 de Madame Geneviève Archambault, directrice de l'École Notre-Dame-du-Sourire, ayant pour objet la sécurité des élèves marcheurs qui passent près de l'église en hiver et dont la sécurité est mise en danger en raison de la présence de neige accumulée sur le toit de l'église et qui, à certains moments tombe au sol;

Considérant que les membres du Conseil désirent étudier la possibilité d'aménager un trottoir du côté Ouest du 9^e Rang;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- de mandater la firme Denicourt arpenteurs-géomètres inc. pour réaliser les travaux d'arpentage du côté Ouest du 9^e Rang, de la Route 104 jusqu'à la rue de la Forge;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Voirie » du budget 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
8 septembre 2020**

2020-09-424

Génératrice : électricien

Considérant que la génératrice a été livrée au bureau municipal le 25 août 2020 (réf. résolution 2020-05-340);

Considérant que les travaux de branchement électrique doivent être effectués;

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance des soumissions reçues;

Considérant que les sommes nécessaires sont prévues au budget 2020;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'accorder le contrat de raccordement électrique de la génératrice à J.A Robert Électricien inc. pour un montant de 3 740 \$ plus taxes, la soumission datée du 3 septembre 2020 de J.A. Robert Électricien inc. faisant partie intégrante de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-09-425

Génératrice : protection

Considérant que la génératrice a été livrée au bureau municipal le 25 août 2020 (réf. résolution 2020-05-340);

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en place une protection aux abords de la génératrice;

Considérant que les sommes nécessaires sont prévues au budget 2020;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'accorder le contrat d'installation de 2 poteaux à Construction Jacques Charbonneau inc. pour un montant maximal de 1 500 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Sécurité civile : système d'alerte à la population

Les membres du Conseil sont informés qu'à ce jour, seulement 25 adresses desservies par le réseau d'égout et d'aqueduc ne sont pas inscrites au système d'alerte à la population Omnigivil. Par conséquent, les prochaines alertes concernant le réseau d'égout et d'aqueduc seront transmises par le biais du système Omnigivil.

2020-09-426

Voirie : glissières de sécurité

Considérant la nécessité de réparer certaines glissières de sécurité situées dans le rang de la Rivière Ouest;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'octroyer le contrat pour la réparation des glissières de sécurité à Renoflex inc. pour un montant de 2 874,04 \$ plus taxes, la présente résolution constituant le contrat entre les parties, la soumission datée du

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
8 septembre 2020**

20 août 2020 de Renoflex inc. faisant partie intégrante de la présente résolution;

- de prendre les sommes nécessaires au poste « Voirie » du budget 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-09-427

Voirie : scellement de fissures

Considérant que les membres du Conseil désirent procéder au scellement de fissures sur différents chemins;

Considérant la soumission reçue;

Considérant la garantie en vigueur suite aux travaux de scellement de fissures réalisés par Permaroute en 2019;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'octroyer le contrat de scellement de fissures et la reprise de certains travaux effectués en 2019 à Permaroute pour un montant de 3 420 \$ plus taxes, la présente résolution constituant le contrat entre les parties, la proposition datée du 10 juillet 2020 de Permaroute faisant partie intégrante de la présente résolution;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Voirie » du budget 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-09-428

Voirie – rang des Écossais : services professionnels

Considérant l'entente intermunicipale avec la Ville de Saint-Césaire concernant l'entretien d'une partie du rang des Écossais d'une longueur d'environ 1,3 kilomètre et située entre le rang de la Pipeline et le chemin Saint-François;

Considérant que les membres du Conseil désirent que des travaux de resurfaçage soient effectués;

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance des offres de services professionnels reçues;

Considérant que les sommes nécessaires sont prévues au budget 2020;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'octroyer le contrat de services professionnels d'ingénierie à Tetra Tech QI inc. pour un montant de 12 450 \$ plus taxes, la présente résolution constituant le contrat entre les parties, l'offre de services datée du 20 août 2020 de Tetra Tech QI inc. faisant partie intégrante de la présente résolution;
- d'autoriser une dépense pour un montant maximal de 5 000 \$ plus taxes pour la réalisation d'une étude de la chaussée;
- la présente est conditionnelle à la réception de la confirmation écrite de la Ville de Saint-Césaire d'assumer 50 % des coûts, conformément à l'entente en vigueur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
8 septembre 2020**

2020-09-429 **Hydro-Québec – rue Bonvouloir : demande de consentement**

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance de la demande de consentement et du plan fourni par Hydro Québec pour la modification de la ligne triphasée pour desservir les immeubles situés sur la rue Bonvouloir;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'approuver la demande et d'autoriser Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer la demande de consentement pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-09-430 **Hydro-Québec – rue Bonvouloir : demande de bornage**

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance de la demande de bornage et du plan fourni par Hydro-Québec afin de déterminer l'emprise publique de la rue Bonvouloir côté Sud;

Considérant que la détermination de l'emprise de la rue Bonvouloir est une information nécessaire pour les travaux futurs pour la mise en forme de la rue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'octroyer le contrat d'arpentage à la firme Denicourt arpenteurs-géomètres inc. pour déterminer l'emprise de la rue Bonvouloir (côté Sud et Nord) et la pose de bornes, le tout afin de répondre à la demande d'Hydro Québec;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Voirie » du budget 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Rapport des permis

Le rapport des permis émis pour le mois d'août 2020 est déposé.

2020-09-431 **GESTIM : nomination**

Considérant que la Municipalité a retenu les services de la firme Gestion Électronique de Services Techniques et d'Inspection Municipale inc. (GESTIM) pour pourvoir au poste d'inspecteur municipal et en bâtiment;

Considérant que Madame Maude Bélanger n'est plus à l'emploi de la firme GESTIM;

Considérant que la nomination d'un nouvel employé de GESTIM est nécessaire;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'ajouter Madame Karine Verrette, de la firme GESTIM, à la liste des fonctionnaires désignés pour :
 - l'émission des permis et certificats;
 - l'application des règlements d'urbanisme;
 - la gestion des cours d'eau;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
8 septembre 2020**

- l'application de la section IV de la *Loi sur les compétences municipales* concernant les clôtures mitoyennes, les fossés mitoyens, les fossés de drainage et les découverts;

en remplacement de Madame Maude Bélanger, et ce, effectif à compter du 25 août 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-09-432 Zone Mic-3 : demande d'agrandissement

Considérant la demande d'agrandissement de la zone Mic-3 afin d'y inclure les lots 4 392 205, 4 392 206 et 4 392 207 actuellement situés dans la zone A-7;

Considérant que la demande provient du propriétaire desdits lots;

Considérant que les membres du Conseil sont en faveur de la demande, mais désirent inclure également le lot 4 392 217;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- de mandater la firme Gestim pour préparer le projet de règlement;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Urbanisme » du budget 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-09-433 Terrain des loisirs : fossé de ligne

Considérant que les membres du Conseil désirent que des travaux soient réalisés dans une section du fossé de ligne situé entre le terrain des Loisirs et le lot 4 391 719;

Considérant la soumission reçue pour l'installation d'un drain sur une longueur de 4 mètres et d'un mini puisard;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'octroyer le contrat à B. Frégeau et Fils inc. pour un montant de 3 900 \$ plus taxes, la présente résolution constituant le contrat entre les parties, la soumission datée du 14 août 2020 de B. Frégeau et Fils inc. faisant partie intégrante de la présente résolution;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Loisirs » du budget 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-09-434 Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. : activités de septembre 2020

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de la demande du Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. pour la tenue d'un Gymkhana les 12 et 13 septembre 2020;

Considérant que les organisateurs se sont engagés à respecter toutes les normes et directives édictées, entre autres, la distanciation, un maximum de 10 cavaliers, 1 à la fois dans le manège, absence de spectateurs;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
8 septembre 2020**

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'approuver la tenue d'un Gymkhana les 12 et 13 septembre 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Rapports du maire et des comités

Chacun des membres du Conseil fait un rapport verbal de ses activités.

Affaires diverses

Il n'y a aucun sujet au point « Affaires diverses ».

Deuxième période de questions

Les membres du Conseil écoutent les commentaires et répondent aux questions des personnes de la salle désirant s'exprimer sur divers sujets.

2020-09-435

Levée de la séance

Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Gaétan Coutu, maire suppléant

Christianne Pouliot, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Christianne Pouliot, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Attestation relative à la signature des résolutions

Je soussigné Gaétan Coutu, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Gaétan Coutu, maire suppléant